

#31 - octobre 2014

# Alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Appelez-la Cosmo

» p.14



Mon village...  
à Bélarga

» p.17



Aqui d'Oc  
Lo tambornet

» p.20



Rendez-vous

» p.23

Lumière sur...  
La génération  
Vallée de l'Hérault

» p.4



VALLÉE DE L'HÉRAULT  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'élaboration du Projet de territoire 2015 - 2021 entre dans sa phase finale, celle pendant laquelle nous allons passer de la stratégie de développement et des axes de travail à un plan d'actions. Habitants du territoire, vous êtes au centre de cette démarche, et cette feuille de route sera à terme le reflet de votre quotidien en vallée de l'Hérault. C'est pourquoi nous voulons l'élaborer avec vous. Trois cafés-débats sont organisés pour que vous partagiez avec nous votre vision du territoire (à lire en page 11) et je vous invite chaleureusement à y participer.

En attendant cette nouvelle feuille de route, les conseillers communautaires ont choisi de poursuivre les actions engagées, notamment en ce qui concerne la petite enfance - jeunesse. Qualité et accessibilité sont les maîtres-mots de notre action en la matière, ainsi que vous pourrez le découvrir dans notre dossier.

*Le Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault*

## Sommaire

» 3

### NOUVELLES

Au fil des pages...

» 4

### LUMIÈRE SUR...

Génération vallée de l'Hérault

» 8

### EN DIRECT DU CONSEIL

» 10 - 16

### L'ACTU DES PROJETS

Activités de pleine nature  
Projet de territoire  
Habitat  
Culture  
Economie  
Patrimoine  
Tourisme

» 17

### MON VILLAGE

Bélarça, les belles eaux

» 18

### À LA RENCONTRE DE

Grand Prix : la règle de trois

» 20

### AQUI D'OC

» 21

### INITIATIVE

Le Plan B, la force du collectif

» 22

### PORTRAIT

» 23

### RENDEZ-VOUS

**Alentours n° 31 - octobre 2014** - Communauté de communes Vallée de l'Hérault, 2 parc d'activités de Camalcé - BP15 - 34150 GIGNAC - Tél. : 04 67 57 04 50 - [contact@cc-vallee-herault.fr](mailto:contact@cc-vallee-herault.fr) - [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr) - **Responsable de la publication** : Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault - **Comité de rédaction** : commission communication et agents de la communauté - **Mise en page et textes** : Marion Moutet sauf page Occitan avec la classe de la Calandreta La Garriga à Gignac - **Conception maquette** : Anatome - **Photos** : ImagoAdGraphicum, CCVH - **Illustrations** : Céline Pibre - [www.celinepibre.fr](http://www.celinepibre.fr) - **Impression** : Imp'act Imprimerie, St-Gély-du-Fesc - **Distribution** : A2P sarl, Campagnan - **ISSN** : 1763-7082



« Alentours » est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, par un fabricant labellisé



## Au fil des pages...

Une étude montre que vous nous faites le plaisir de lire régulièrement le magazine Alentours. Juste retour des choses : nous vous écoutons ! Vous nous avez fait part de vos attentes : plus d'information sur les villages, ou encore une page dédiée à la culture locale... Découvrez dans ce magazine nos trois nouvelles pages : « Mon village » en page 17, « Aqui d'òc » en page 20, réalisée avec le concours des élèves de la Calandreta de Gignac, et « Rendez-vous » en page 23 pour savoir d'un coup d'œil ce que vous allez faire de vos soirées ou de vos week-ends à venir. La vocation du magazine, vous informer de l'actualité et des projets menés par votre communauté de communes, ne change pas. C'est pourquoi vous trouverez toujours au

moins 6 pages consacrées à ces sujets. Bonne lecture !

**Vous voulez encore plus d'infos sur la vie de la communauté de communes ? Rendez-vous sur facebook : A vivre - Vallée de l'Hérault. ■**



La bibliothèque de St-Jean-de-Fos vous attend !

### EN BREF

#### Une nouvelle bibliothèque à St-Jean-de-Fos

Depuis le mois de septembre, les habitants de St-Jean-de-Fos peuvent s'inscrire dans leur nouvelle bibliothèque ! La carte de lecteur

unique leur donnera accès aux 145 000 documents du Réseau intercommunal des bibliothèques.

L'équipe de bénévoles vous accueillera avec plaisir les lundis de 15h à 19h, les mercredis de 14h à 17h et les samedis de 10h à 12h.

Retrouvez l'ensemble des services du Réseau intercommunal des

bibliothèques sur [www.cc-vallee-herault.fr/lecture-publique](http://www.cc-vallee-herault.fr/lecture-publique).

## BON A SAVOIR

Une question sur le logement ? L'ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement, a la réponse ! Location, accession à la propriété, fiscalité, réglementation... Autant de sujets complexes sur lesquels l'ADIL vous renseigne gratuitement lors de ses permanences à la Maison des entreprises à St-André-de-Sangonis (ZAC La Garrigue) les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois de 14h à 17h. Prendre rendez-vous au 04 67 555 555 (taper 2).

## St-Guiraud : opération sécurité

Les riverains de la RD 130 peuvent désormais l'emprunter à pied en toute sécurité ! 160 mètres linéaires de trottoir ont été créés dans le cadre de travaux de sécurisation menés d'avril à juillet. A cette occasion, le réseau pluvial et l'éclairage public ont été refaits, et le réseau téléphonique a été enfoui. Cette opération a été menée dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée, la commune confiant à la communauté de communes le suivi administratif et technique des travaux. Le coût du projet, 103 000 €, a bénéficié du soutien du département de l'Hérault, de Hérault Energies, et de l'Etat via la dotation d'équipement des territoires ruraux. ■

La RD 130 est désormais sécurisée



## Génération Vallée de l'Hérault

Jean-Pierre Bertolini, maire de St-Paul-et-Valmalle, est le vice-président délégué à la Petite enfance - Jeunesse. Avec lui, découvrons les orientations prises dans ce domaine.



**Vous étiez déjà conseiller communautaire lorsque les crèches associatives et municipales sont devenues intercommunales. Qu'est-ce qui a changé depuis ?**

**Jean-Pierre Bertolini :** l'intercommunalité a permis d'ouvrir les portes des crèches à l'ensemble des familles du territoire. Aujourd'hui, tous les habitants ont le choix entre l'accueil collectif en crèche et l'accueil individuel chez un assistant maternel. Pour ce qui est des crèches, toutes les demandes sont désormais étudiées sur les mêmes critères, de façon à garantir l'équité dans l'accès à ce service.

**Vous avez présidé au mois de juillet la toute première commission Petite enfance - Jeunesse. De quoi a-t-il été question lors de cette réunion ?**

**Jean-Pierre Bertolini :** la création de cette commission marque la volonté du Conseil communautaire de s'impliquer plus encore dans ce domaine. Le champs d'intervention de la communauté de communes porte sur les questions de la petite enfance et de la jeunesse. En tant que maires et conseillers municipaux, les membres de la commission n'ignorent pas les réalités du territoire, et notamment les problématiques soulevées sur la tranche de

## Passer ton BAFA d'abord !

24 % de la population de la vallée de l'Hérault a moins de 17 ans\*... Autant de jeunes à la recherche d'une offre d'animation dynamique et variée. Elle est notamment assurée par les services jeunesse municipaux et associatifs (au nombre de 8 sur le territoire) et la Mission Locale Jeunes. Tous collaborent au sein du Réseau Jeunesse de la vallée de l'Hérault, auquel se joignent d'autres acteurs de la jeunesse : les collèges et le Lycée agricole, et les services départementaux concernés. Cela représente pas moins de 20 à 25 personnes qui se réunissent régulièrement pour coordonner et mutualiser leurs actions jeunesse. Ainsi sont nés des projets tels que les ateliers Manga, la soirée « Donne ta vision », la Course aux jobs d'été... ainsi que la toute nouvelle proposition du Réseau Jeunesse : des sessions BAFA.

8 jours de stage de formation générale auront lieu pendant les vacances de la Toussaint. Une vingtaine de places sont proposées. Les stagiaires prennent à leur charge le coût du stage, 346 €, l'hébergement et les repas étant financés par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault. De quoi former de nouveaux animateurs qui participeront à coup sûr aux animations du Réseau Jeunesse de la vallée de l'Hérault ! ■



\*Chiffre 2010 issu du diagnostic enfance - jeunesse



## CRECHES : DÉJÀ DEUX ANS D'INTERCOMMUNALITÉ

L'offre d'accueil collectif intercommunal a vu le jour bien avant la construction d'une nouvelle crèche à Montarnaud (lire en p.6), avec l'intégration de 5 établissements d'accueil du jeune enfant municipaux ou associatifs en 2012. Dès ce moment-là a été entamée une démarche d'harmonisation visant à garantir l'équité dans l'accès à ce service et à en assurer la qualité.

Ainsi, des commissions d'attribution des places ont été créées, de façon à ce que les demandes des familles soient étudiées sur des critères identiques. Toujours dans un souci d'égalité et d'accès au service, la tarification a évolué et a été harmonisée dans le cadre réglementaire fixé par la CAF. Auparavant facturée au forfait, la garde en accueil collectif est soumise à la tarification horaire depuis la rentrée scolaire 2013. Cela signifie que les familles ne payent désormais que le temps consommé. Enfin, signalons la fourniture de couches à partir de la rentrée 2014, et ce, sans surcoût pour les familles.

Plusieurs postes ont été créés pour améliorer la qualité de l'accueil : un référent santé intercommunal, un médecin référent, et une coordinatrice sont venus compléter l'équipe. A l'automne 2014, une psychologue sera missionnée pour mener une analyse des pratiques professionnelles. A raison de 4h par mois et par structure, elle va observer les enfants et travailler avec les équipes pour établir un état des lieux de la qualité de l'accueil et accompagner les équipes dans leur travail au quotidien.

l'enfance par la modification des rythmes scolaires. Le champ de compétence de l'intercommunalité ne lui permet pas d'être à l'initiative de solutions. Toutefois, elle reste à l'écoute des élus sur cette question. Nous avons aussi abordé les grands axes de travail du mandat à venir.

### Justement, quels sont ces axes de travail ?

**Jean-Pierre Bertolini** : pour la petite enfance, il s'agit de répondre aux besoins des familles du territoire en trouvant le bon équilibre entre accueil collectif et accueil individuel. Qualité de service, accessibilité, équité, et diversification de l'offre sont les maîtres-mots de notre politique dans ce domaine. Dans ce sens, l'un des projets phare des années à venir est la création de la première crèche intercommunale (lire en p. 6).

Toutefois, nous veillerons à ne pas léser les quelques 280 assistants maternels du territoire, qui sont un socle dans l'offre d'accueil sur notre territoire. Nous ne sommes pas fermés à des idées innovantes qui nous permettraient de soutenir leur activité. L'important est de rester en contact permanent avec eux ainsi qu'avec les familles, et le Relais Assistants Maternels est là pour cela. Nous voulons aussi travailler sur la question de l'accompagnement à la parentalité. Celle-ci fait le lien entre la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. L'une des premières propositions de la commission Petite enfance - Jeunesse sera de définir précisément cette question et de dresser un état des lieux de ce qui est proposé dans ce domaine.



*L'examen des doudous, réalisé par le médecin référent, a permis de rassurer les enfants*

### Et pour la jeunesse, quels sont les pistes de travail ?

**Jean-Pierre Bertolini** : nous nous sommes positionnés en coordinateur des actions portées par les services jeunesse municipaux et associatifs du territoire qui fourmillent d'idées et d'initiatives ! (lire ci-contre). Autour d'eux, un véritable réseau s'est créé, qui accueille régulièrement de nouveaux membres. Notre objectif est en tous cas de proposer une offre la plus attractive et variée pour nos jeunes. Et qui sait si de cette émulation ne vont pas naître d'autres espaces jeunesse sur le territoire ? ■

# Montarnaud : le berceau d'une nouvelle crèche

La première crèche construite par la communauté de communes sera implantée à Montarnaud.

## Une première sur le territoire

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, les communes de Montarnaud, Argelliers, Aumelas, La Boissière, et St-Paul-et-Valmalle, la CAF et la PMI, les agents de la crèche du Berceau et les animatrices du Relais Assistants Maternels ont le plaisir de vous annoncer la naissance à venir d'une nouvelle crèche intercommunale !

Elle n'a pas encore de nom, mais on connaît ses mensurations : 700 m<sup>2</sup> sur un terrain de 1 970 m<sup>2</sup>, attenant à la future école maternelle de Montarnaud et à 5 minutes de l'accès autoroutier,



ainsi que sa date de conception : les travaux devraient débuter à l'automne 2015. La construction de cet établissement d'accueil du jeune enfant intercommunal a fait l'objet d'une concertation préalable sur le projet global, sur son dimensionnement ainsi que sur son emplacement.

## Un besoin identifié

L'étude petite enfance - jeunesse réalisée en 2010 faisait état d'un manque de places en accueil collectif sur le secteur de Montarnaud. Un constat

## ATTENTION. PEINTURE FRAÎCHE !

L'été a été propice à quelques aménagements dans les crèches. Des petits travaux qui améliorent le quotidien des petits et des agents. C'est le cas à Aniane, chez « les Pitchounets », où un lave-main a été installé dans la salle d'activités, un nouveau placard a été aménagé dans la salle des grands et le plan de travail de la partie lavage de la cuisine a été remplacé.

A Gignac, les grands « des Calinous » ont trouvé de nouvelles couleurs aux murs, repeints avec des peintures répondant aux normes environnementales, et les bébés pourront faire leur premier pas sur un tout nouveau sol souple.

A Montarnaud, « le Berceau » propose aux enfants un espace extérieur et des jeux entièrement nettoyés.

Enfin, à « Chrysalides et papillons » à St-André-de-Sangonis, les canisses existantes ont été remplacées par des voiles d'ombrages, plus solides et résistantes, qui permettront de se protéger du soleil l'été et pourront être enlevées l'hiver. Toujours à l'extérieur, des étagères ont été installées. A l'intérieur, les murs de la salle d'activités des grands ont été repeints.

*Pendant l'absence des enfants, les Calinous se sont parés de nouvelles couleurs !*





Les enfants du Berceau, qui ont réalisé cette œuvre, déménageront dans une nouvelle crèche

confirmé par les chiffres des commissions d'attribution des places en crèche pour la rentrée 2014 : sur un total de 180 demandes dans les crèches du territoire, 116 ont pu être satisfaites. Sur les 64 demandes restantes, à qui une solution en accueil individuel a été proposée, 42 concernaient ce secteur (plus de 65%).

Les 22 places actuellement proposées à la crèche du Berceau seront transférées dans le nouvel établissement, auxquelles s'ajouteront une vingtaine de places supplémentaires. Cette augmentation de capacité se fera de manière progressive. Ainsi la crèche devrait initialement ouvrir ses portes avec une trentaine de places.

### Un espace pour le RAM

Le bâtiment sera construit en ossature bois, solution qui facilite d'éventuelles adaptations du bâtiment dans le futur. Il sera organisé en 4 unités de vies : les bébés, les grands bébés, les moyens et les grands, qui disposeront chacune de leurs propres sanitaires, salles de repas et d'activités, dortoirs et extérieurs. Les dortoirs seront de petite dimension (5 lits maximum) pour assurer la tranquillité des petits.

Ce lieu sera aussi dédié à l'accueil individuel, avec un espace réservé au Relais Assistants Maternels, de façon à répondre encore une fois au besoin de mailler le territoire et d'accessibilité en réduisant les distances entre les services et leur public. Cet espace sera à la fois dédié aux animations destinées aux assistantes maternelles du territoire, ainsi qu'aux rencontres avec ces dernières et les parents. ■

## Ecolo' RAM

Plus encore que les générations actuelles, celles à venir seront confrontées aux questions de l'environnement et du recyclage. Il n'est donc jamais trop tôt pour s'y initier ! Les assistants maternels ont été invités à déposer dans des grands bacs de collecte des objets tels que des bouteilles de lait, des boîtes d'œufs, des paquets de lessive... Ils ont été plus qu'efficaces, puisque les containers ont été remplis bien avant la fin des vacances d'été. L'opération s'est poursuivie avec le lancement des ateliers d'art plastique à la rentrée. Pendant 1h30 les enfants manipulent les objets de récupération à leur guise, et décident eux-mêmes de ce qu'il deviendra ! Le temps de fabrication, temps pendant lequel le tout-petit touche, sent, colle, déchire... devient plus important que le rendu, l'idée étant de stimuler l'esprit créatif de l'enfant tout en libérant d'éventuelles tensions. Et qui sait, peut-être les enfants se feront-ils les porte-paroles de la protection de l'environnement dans leur famille ?



Les bacs de collecte ont été vite remplis

## POUR PLUS DE SIMPLICITÉ...

...les parents peuvent désormais payer la facture de la crèche en ligne ! Ils n'auront qu'à cliquer sur l'icône ci-contre depuis le site de la communauté de communes pour être redirigés vers une plateforme de paiement sécurisé. Il n'y a pas besoin de créer un compte, seuls le numéro de la facture et son montant seront demandés.



Rendez-vous sur [www-cc-vallee-herault.fr/paiement-en-ligne](http://www-cc-vallee-herault.fr/paiement-en-ligne).

# En direct du Conseil

En dirècte del conselh

Les conseillers communautaires  
se sont réunis à 3 reprises.  
Les principales délibérations :

 **Conseil  
du 26 mai 2014**

## Composition des commissions intercommunales

Le Conseil communautaire a voté la mise en place de 7 commissions thématiques chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises :

- Une commission Finances, présidée par M. Michel SAINTPIERRE, vice-président du Conseil communautaire et maire d'Aumelas
- Une commission Aménagement de l'espace, présidée par M. Jean-François SOTO, vice-président du Conseil communautaire et maire de Gignac
- Une commission Développement économique, présidée par M. Philippe SALASC, vice-président du Conseil communautaire et maire d'Aniane
- Une commission Environnement, présidée par Mme Agnès CONSTANT, vice-présidente du Conseil communautaire et maire de St-Pargoire
- Une commission Petite enfance - Jeunesse, présidée par M. Jean-Pierre BERTOLINI, vice-président du Conseil communautaire et maire de St-Paul-et-Valmalle
- Une commission Culture, présidée par M. Claude CARCELLER, vice-président du Conseil communautaire et maire de Montpeyroux
- Une commission Communication, présidée par M. Gérard CABELLO, vice-président du Conseil communautaire et maire de Montarnaud

Chacune d'entre elles peut compter jusqu'à 20 membres au maximum, ces derniers pouvant être conseillers communautaires ou municipaux. Retrouvez la liste des membres de chacune des commissions sur le site [www.cc-vallee-herault.fr/les-commissions](http://www.cc-vallee-herault.fr/les-commissions). ■

 **Conseil  
du 7 juillet 2014**

## Convention avec la fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Forte d'une riche et fragile biodiversité, la communauté de communes mène différentes actions dans le domaine de la protection de l'environnement. A ce titre, une convention a été signée avec la fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Celle-ci participe déjà activement à différentes actions dans lesquelles est aussi engagée la communauté de communes (le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux ou encore Natura 2000). Une convention assoie désormais cette collaboration et définit le champs d'intervention de chacune en matière de connaissance, sensibilisation, études et préservation des habitats d'intérêt communautaire. ■



## Convention d'accueil du service éducatif « Sites et paysages de l'Hérault »

Ce service éducatif itinérant est rattaché au service patrimoine du Département de l'Hérault. Il permet à une communauté de communes de bénéficier des services d'un professeur missionné par le Rectorat pour une durée de 3 ans, à raison de 2 ou 3 heures hebdomadaires. Cette période sera mise à profit pour élaborer une offre



pédagogique valorisant les ressources patrimoniales du territoire. Elle sera destinée à la fois aux établissements scolaires et au grand public. ■

## Conseil du 29 septembre 2014

### Aide à la réhabilitation d'une maison de village située à Bélarga

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, la communauté de communes peut accompagner la réhabilitation de logements communaux. En l'occurrence, la commune de Bélarga veut engager des travaux dans un T2 situé au cœur du village. Reprise de la toiture, réorganisation des espaces, création d'une chambre supplémentaire ou encore amélioration de l'isolation sont au programme des travaux. La communauté de communes apportera un fonds de concours de 14 580 € à la commune pour équilibrer ce projet. ■

### Etudes de programmation urbaine

La communauté de communes dispose d'un règlement d'intervention pour aider les communes à se doter de documents de programmation urbaine. Ces dernières peuvent bénéficier d'une participation financière d'un maximum de 15 000 € pour une période de 3 ans. Deux communes ont sollicité cette aide.

A St-André-de-Sangonis, deux îlots urbains sont concernés (autour de la mairie et le long d'une partie du cours Grégoire). Une équipe pluridisciplinaire étudiera ces espaces pour proposer différentes orientations d'aménagement en adéquation avec les caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères du village. La commune de Puéchabon va aussi mener une étude de programmation urbaine en lien avec l'élaboration de son PLU. Plusieurs secteurs stratégiques sont concernés avec différents enjeux : la préparation de la révision du POS et du PLU, la revitalisation de la circulaire, ou encore la diversification de l'offre de logements et le développement des équipements publics en sont quelques exemples. Là encore, des propositions d'aménagement seront présentées au conseil municipal. ■

## DES CONSEILS PLUS ÉCONOMES EN PAPIER

Plus de 56 000 feuilles... C'est la quantité de papier utilisée en 2013 pour la tenue des conseils communautaires et leur préparation. Cela représente une pile de presque 6 mètres, et pas moins de 6,5 arbres nécessaires à la fabrication du papier !

Engagée dans un processus de dématérialisation, qui a commencé il y a quelques mois par les documents échangés avec la sous-préfecture, la communauté de communes a proposé à ses élus de leur fournir tous les documents nécessaires à la tenue des Conseils communautaires sur un CD. Des tablettes tactiles viennent compléter ce nouveau processus lors des réunions préparatoires.

Voilà une très bonne résolution pour cette rentrée 2014 !



## POUR EN SAVOIR PLUS

« Retrouvez les comptes-rendus et toutes les délibérations des Conseils communautaires sur notre site internet :

[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)

(Rubrique Démocratie locale) »

# Activités de pleine nature

Activitats de plena natura

## Le Diable et le VTT : un mariage réussi !



Les plus courageux ont relevé le défi des importants dénivelés proposés

Les monts de St-Guilhem et la maison du Grand Site ont accueilli la 1<sup>ère</sup> édition de la rando VTT les Drailhes du Diable en juin dernier.

700 vététistes ! Ce plébiscite donne une idée de l'attente des sportifs quant à l'organisation d'une randonnée VTT dans les monts de St-Guilhem. La toute première édition des Drailhes du Diable a eu lieu le 8 juin dernier, au départ de la maison du Grand Site. Les vététistes ont pu découvrir 4 parcours entièrement inédits, du plus facile (10 km entre vignes et oliviers) au plus difficile (48 km et 2 000 mètres de dénivelé positif). Cela représentait 112 km de parcours balisés, et la

présence de pas moins de 70 bénévoles et 7 sapeurs pompiers. Une mobilisation importante qu'il convient de saluer. Le Comité Départemental de Cyclisme et ses partenaires, parmi lesquels figurent la communauté de communes, la Roue libre Gignacoise, et Hérault Sport, peuvent se satisfaire de cette première édition. Seul bémol : quelques lacunes au niveau du ravitaillement. Celles-ci sont à mettre sur le compte d'un afflux inattendu d'inscriptions de dernière minute (200 pré-inscrits en ligne, pour 500 participants inscrits le matin même). Une erreur de jeunesse qui sera corrigée, pour faire de cet événement un rendez-vous sportif incontournable dans le département de l'Hérault. Rendez-vous en juin 2015 sur les pistes des monts de St-Guilhem pour la 2<sup>ème</sup> édition des Drailhes du Diable !

Photos, vidéos, ... sur [www.drailhes-du-diable.com](http://www.drailhes-du-diable.com) ■

## DU 12 AU 16 NOVEMBRE : LES INTERNATIONAUX DU CŒUR D'HÉRAULT

Après avoir brillé en Normandie aux Jeux Equestres Mondiaux, les cavaliers de concours complet sont invités aux Internationaux du Cœur d'Hérault, du 12 au 16 novembre au Domaine Départemental des Trois Fontaines ! Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, ce concours complet 1 et 2 étoiles\* rassemblera une fois encore un plateau de grands cavaliers internationaux. En effet, l'évènement figure désormais en bonne place sur le calendrier des équipes de renom, qui saluent à chaque édition la qualité de l'organisation, des installations, et de l'accueil. Cette fête du cheval est aussi destinée au grand public, qui pourra profiter des nombreuses animations gratuites : balades à poney, mais aussi châteaux gonflables et trampoline pour les enfants, et découvertes gourmandes pour les plus grands (huîtres, olives, etc...). Rendez-vous du 12 au 16 novembre au Pouget !

Entrée gratuite - restauration payante sur place. Renseignements : [www.troisfontaines-eventing.com](http://www.troisfontaines-eventing.com)

\* Le concours complet comprend trois épreuves : une épreuve de dressage, une épreuve de saut d'obstacles et une épreuve de cross. Cette dernière est particulièrement spectaculaire, les couples devant franchir des obstacles naturels (fossés, tables en bois, murets en pierre, buttes...)

Le cross est une épreuve spectaculaire du concours complet



# Projet de territoire

## Proiecte de teritori

## Solidarité et économies au menu de la mutualisation

Comme l'ensemble des intercommunalités de France, la Vallée de l'Hérault doit établir son « schéma de mutualisation ». Le terme paraît complexe et mérite une explication.



La mutualisation fera l'objet de nombreuses rencontres

Tout d'abord, qu'en dit le dictionnaire ? « mutualiser » signifie « regrouper les moyens, les savoirs et les savoir-faire », souvent dans un objectif d'économie, ou encore, dans notre cas, dans un but de solidarité. C'est un sujet finalement déjà connu des communautés de communes, qui sont nées sur ces bases il y a plusieurs années déjà. Aujourd'hui, dans un souci d'optimisation de la dépense publique, l'Etat veut aller plus loin, et a ainsi demandé aux communautés de communes d'élaborer conjointement avec leurs communes membres un schéma de mutualisation.

Depuis le mois de juillet, un dialogue approfondi a été engagé avec l'ensemble des communes, pour que la mutualisation soit un outil qui réponde aux

attentes de tous les acteurs concernés (élus, agents, ...). Gestion du personnel, expertise juridique, administrative ou financière, sont quelques exemples de domaines qui pourraient être mutualisés. Le mois de novembre sera ensuite consacré à l'étude de la faisabilité de cette mutualisation, avant que le schéma soit proposé au vote du Conseil communautaire au mois de décembre. Les communes devront ensuite statuer au sein de leur propre conseils municipaux. L'adoption définitive de ce schéma doit se faire au plus tard en mars 2015. ■

### LES ENJEUX

Pour mémoire, voici les 12 thématiques qui serviront de base à l'élaboration du Projet de territoire 2015 - 2021 :

- Le développement économique
- L'agriculture
- Le tourisme et les loisirs
- Les services à la population
- La culture
- Le patrimoine
- L'environnement
- L'urbanisme
- La cohérence territoriale
- La mobilité
- La gouvernance et la participation citoyenne

## Et vous, qu'attendez-vous ?

L'étude poussée des réalisations et des lacunes du précédent Projet de territoire (période 2008 - 2014) a fait émerger un diagnostic et 12 enjeux de développement pour la vallée de l'Hérault (lire ci-contre). C'est sur cette base que la concertation pour l'élaboration du Projet de territoire 2015 - 2021 a repris à la mi-septembre. Elus, partenaires, usagers et acteurs du territoire qui avaient participé au diagnostic ont été de nouveau réunis pour que ces enjeux soient traduits en actions concrètes dans le nouveau projet de territoire. Le succès de ce plan d'actions tient aussi à l'adhésion du grand public. C'est pourquoi la communauté de communes tient à ce qu'il soit associé à son élaboration. Pour ce faire, vous êtes invités à participer à un ou plusieurs des cafés-débat organisés en novembre sur le territoire (tous ont lieu à 18h30) : le mercredi 5 à Puilacher (au Préau, sur le thème de la culture), le jeudi 13 à St-Saturnin-de-Lucian (restaurant Le Pressoir, sur le thème du cadre de vie), et le mercredi 19 à Montarnaud (Le Mas Dieu village, sur le thème de l'agriculture). ■

Pour poursuivre et enrichir la réflexion, rendez-vous...

■ Sur [www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr), rubrique « Exprimez-vous » pour participer au forum jusqu'à la fin du mois de novembre et dans la rubrique « Projet de territoire », pour suivre les travaux.

■ Sur Radio Pays d'Hérault (102.9) pour les retransmissions des cafés-débats les vendredis suivant les rendez-vous à 15h (soit les 7, 14 et 21 novembre).

## Toit, toit, mon toit...

Trouver un toit n'est pas toujours facile en vallée de l'Hérault. Le Programme Local de l'Habitat de la communauté de communes permet de soutenir la création de logements.

De nouveaux logements sont en cours de création en vallée de l'Hérault. Tous ont pour point commun d'être bâtis sur des terrains acquis par ou avec l'aide de la communauté de communes dans le cadre du Programme Local de

Deux autres chantiers sont en cours à Plaissan. Des constructions neuves sortent de terre sur un terrain de 7 000 m<sup>2</sup> situé derrière l'ancienne distillerie. Le projet compte 14 logements locatifs sociaux (du T2 au T5 de 50 à 100 m<sup>2</sup>, comprenant tous un jardin) et la viabilisation de 3 lots à bâtir destinés à l'accession sociale (400 m<sup>2</sup>). Tous seront livrés d'ici le milieu d'année 2015.

L'autre projet se trouve au centre du village de Plaissan, où une ancienne remise a été démolie pour être remplacée par un petit immeuble qui accueillera 3 logements de type 3 (70 m<sup>2</sup>) avec garages, disponibles en début d'année 2015. 45 000 € de subventions ont été accordés par la communauté de communes. Ces trois chantiers ont également bénéficié du concours de l'Etat, du Conseil Général et de la Caisse des dépôts et des consignations.

Les personnes intéressées par ces logements peuvent s'adresser à Hérault Habitat ([www.herault-habitat.com](http://www.herault-habitat.com), rubrique « Vous cherchez un logement ? »), ou déposer un dossier de demande de logement social auprès des communes concernées. ■



A Bêlarga, 10 logements locatifs sociaux sont en cours de construction

l'Habitat, d'avoir été confiés à Hérault Habitat, et d'être réalisés dans le respect des normes Bâtiment Basse Consommation pour ce qui est des constructions neuves.

A Bêlarga, les 10 logements locatifs sociaux sont bien avancés à l'entrée de la commune sur un terrain de 3 241 m<sup>2</sup>.

D'ici le début d'année 2015 des T2 (d'environ 55 m<sup>2</sup>), des T3 (75 m<sup>2</sup>) et des T4 (de 85 m<sup>2</sup> environ) seront livrés. Tous sont équipés de terrasses ou de jardins. La communauté de communes a apporté une subvention d'équilibre de 36 000 € pour la réalisation de ces logements.

## Des logements communaux rénovés

En levant les yeux lorsque vous empruntez le passage venant du parking Bouchard à Gignac, vous tomberez sur deux nouvelles terrasses et une façade lumineuse. La commune a en effet rénové cette maison pour proposer deux logements communaux de 54 m<sup>2</sup> (T3). La communauté de communes a accompagné ces travaux au niveau administratif, technique et financier (46 000 €).

A St-Paul-et-Valmalle, ce sont aussi deux T3 qui ont été créés dans une maison vigneronne acquise par la mairie. Tous deux sont de belle dimension, 80 m<sup>2</sup> et l'un d'entre eux dispose d'une terrasse. Un soutien financier de près de 70 000 € a

été apporté par la communauté de communes.

Tous ces logements communaux ont rapidement trouvé leurs locataires. ■



A Gignac, deux T3 ont été rénovés

## Evaluation du Réseau : mention bien

Le Réseau intercommunal des bibliothèques passe à la moulinette !  
Points positifs et points à améliorer sont à découvrir ci-dessous.

À l'heure de la rentrée, et bientôt à celle des premiers contrôles, le Réseau intercommunal des bibliothèques se soumet lui aussi à une évaluation. Membres du Réseau et de son équipe de coordination, partenaires, élus et lecteurs ont tous été questionnés sur les points forts, points faibles, et évolutions possibles.

Premier constat : le Réseau et ses bibliothèques sont connus. Après 6 ans d'existence, 97 % des lecteurs savent que leur bibliothèque fonctionne en réseau, près de 70% sont capables de citer au moins 3 des bibliothèques du Réseau, et 63 % connaissent le catalogue collectif en ligne. Un léger bémol toutefois, seuls 32 % d'entre eux l'utilisent.

Le succès des bibliothèques de la vallée de l'Hérault s'explique aussi par une répartition géographique efficace sur le territoire. Si l'on prend en compte les points-relais, tous les habitants du territoire se trouvent au maximum à

moins de 10 minutes en voiture des documents. Les sondés sont globalement satisfaits des horaires d'ouverture (65 %).

Les locaux, parfois trop exigus, ou peu accessibles aux poussettes et personnes à mobilité réduite, font par contre l'objet de remarques défavorables. Ceci, et le développement d'une stratégie numérique, fera l'objet d'une réflexion avec les communes, qui restent gestionnaires des locaux et des agents.

Une démarche d'autant plus importante que l'on sait aujourd'hui qu'une bibliothèque est bien plus qu'un point d'accès à la culture. Elle est aussi un lieu de sociabilité et d'accès aux outils informatiques important pour une commune et ses habitants.

**C'est la rentrée, reprenez le chemin des bibliothèques ! Retrouvez leur contact et le catalogue collectif sur le site [www.cc-vallee-herault.fr/lecture-publique](http://www.cc-vallee-herault.fr/lecture-publique).** ■

## CABANES EN CAVALE

Qui n'a pas rêvé de construire une cabane ? Le jardin de l'abbaye d'Aniane est pour le moment une page blanche, sur laquelle glissent les crayons de couleur de l'espiègle architecte paysagiste japonais Kynia Maruyama. Dans le cadre du projet « Cabanes en cavale », il propose un aménagement de cet espace. La population est invitée à participer, et les ateliers ont débuté en juin. Les 100 participants de 5 à 83 ans ont utilisé les matériaux qui les entouraient (branches, terre, feuilles...) pour fabriquer des maquettes, des instruments de musique ou encore des cabanes. C'est riche de ces productions que Kynia Maruyama a réalisé les plans des futures cabanes et des lapins géants qui orneront le jardin. Les ateliers du mois d'octobre ont permis d'en débiter la construction, qui s'achèvera au printemps 2015 lors de la prochaine venue de Kynia Maruyama en vallée de l'Hérault. Ce projet global s'adresse à de nombreux publics : artisans, étudiants du Lycée agricole de Gignac, patients de l'hôpital de jour, jeunes et moins jeunes... chacun peut venir mettre un bout de lui dans ce jardin, qui devrait ouvrir ses portes au public en juin 2015.

**Vous voulez participer ? c'est gratuit et ouvert à tous : [culture@cc-vallee-herault.fr](mailto:culture@cc-vallee-herault.fr). Pour découvrir les maquettes réalisées pendant les ateliers de juin, rendez-vous sur l'album « Cabanes en cavale » sur la page facebook A vivre - vallée de l'Hérault**



*Au terme des ateliers, les participants ont présenté leurs réalisations*

## Désormais, appelez-la « Cosmo »

A Gignac, elle était connue sous le nom de « La Croix ». Pourtant, l'espace commercial n'avait pas vraiment été baptisé. C'est désormais chose faite !



Alors que le nouveau visage de l'entrée Ouest de Gignac se fait de plus en plus concret, la partie commerciale du vaste projet de la ZAC La Croix (27 ha comprenant un espace commercial - la tranche 1 - un projet de logements et un espace de loisirs - tranches 2 et 3) a été baptisée : Cosmo, un univers de commerces et de services à portée de main !

Cosmo, ce sont plus de 10 000 m<sup>2</sup> de commerces et de bureaux qui sont actuellement en cours d'aménagement entre l'avenue de Lodève et l'autoroute. Après l'aménagement des voiries et des réseaux réalisé par la communauté de

communes, c'est au tour de Pitch Promotion, à qui l'intercommunalité a confié la commercialisation et la construction des lots, d'entrer en action (lire ci-contre). A l'horizon 2016, les habitants pourront découvrir un ensemble de commerces et de services répondant aux besoins identifiés en vallée de l'Hérault. Enseignes d'équipements de la personne et de la maison, professions libérales, médecins... Cosmo est un nom fédérateur et reflétant la diversité du public à qui le projet est destiné.

**La commercialisation est toujours en cours. Pour proposer votre projet : uriane.bianciotto@cc-vallee-herault.fr. ■**

## Avenue Mendès - France : c'est tout droit !

L'avenue Pierre Mendès-France est un itinéraire fréquenté, et vous n'aurez pas manqué de remarquer sa transformation dans l'été ! La rue trace désormais une ligne droite jusqu'à l'avenue de Lodève. La communauté de communes construit actuellement un rond-point sur celle-ci afin de fluidifier la circulation. Les travaux ont déjà débuté et devraient s'achever au mois de novembre. Les véhicules pourront alors emprunter ce nouveau tracé.

Du côté des bâtiments commerciaux, Pitch Promotion vient de se voir accorder le premier permis de construire ! Les travaux de ce bâtiment commercial, qui accueillera notamment les activités déjà existantes, seront lancés d'ici la fin d'année. Les 7 autres permis de construire nécessaires sont en cours d'instruction. ■



Modernes et intégrés dans l'environnement local, voici les bâtiments commerciaux et les bureaux de Cosmo

## L'ECOPARC A ST-ANDRÉ-DE-SANGONIS

Après quelques interrogations sur sa faisabilité sur d'anciennes gravières de Gignac, c'est à St-André-de-Sangonis que sera finalement implanté l'Ecoparc départemental Cœur d'Hérault. Les terrains vacants du périmètre de la ZAC La Garrigue et ceux qui se situent autour sont idéalement situés à l'entrée de la commune et en lien direct avec l'échangeur autoroutier. Ils permettront à long terme la création de macro-lots (à partir de 1 000 m<sup>2</sup>).

## A Aniane, l'abbaye était fastueuse

Alors que la 4<sup>ème</sup> campagne de fouilles archéologiques de l'abbaye d'Aniane s'est achevée à la fin du mois de septembre, faisons le point sur les différentes découvertes.

Voilà 4 ans que Laurent Schneider, directeur de recherche au CNRS, rattaché au Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée, et son équipe passent leurs étés à l'abbaye d'Aniane. L'objectif ? En savoir plus sur le passé médiéval de cet ensemble abbatial, qui fut à cette époque un haut lieu de la sphère religieuse, économique et politique.

Compte-tenu de l'histoire du site, maintes fois détruit et reconstruit, le pari de découvrir des traces du monastère d'origine, celui que St-Benoît a fondé aux alentours de 782, paraissait difficile à relever. Toutefois, de nombreuses autres découvertes ont permis à l'équipe de recherche de définir le tracé de l'ensemble abbatial qui survécut à son fondateur. On sait désormais que l'abbaye était composée de plusieurs églises, de chapelles à usage funéraire, d'un cimetière destiné à ses bienfaiteurs, et surtout d'un cloître habillé de sculptures remarquables. Cette dernière découverte, réalisée dans l'été 2013 était



Les sous-sols de l'abbaye ont été méthodiquement fouillés

inespérée. Ainsi, la campagne de fouilles 2014 avait pour objectif de définir le tracé du cloître et ses dimensions. C'est aujourd'hui chose faite, et on peut désormais imaginer le faste de l'abbaye.

Le travail de recherche se poursuit, notamment avec l'étude des ossements trouvés dans le cimetière. ■

## Vole, pigeon, vole...



Le pigeonier restauré sera à découvrir dès le début d'année 2015

Les pigeons du Pouget pourront bientôt retrouver le pigeonier situé sur la colline de St-Amans ! En effet, l'édifice va être restauré par la commune, qui délègue cette opération à la communauté de communes dans le cadre du plan patrimoine.

Datant du 17<sup>ème</sup> siècle, cette tour carrée de 5,5 m de haut a un temps été utilisée comme mazet. Cela explique qu'elle ait perdu certaines des caractéristiques du pigeonier, telles que le toit à une pente équipé d'une réhausse qui permet aux volatiles d'être protégés du vent. Il sera restitué lors des travaux, qui lui rendront aussi sa taille d'origine (2 m de plus en hauteur), l'escalier en pierre, la porte et la lucarne depuis laquelle s'envolent les pigeons. Lancé à l'automne, le chantier devrait durer deux mois environ. L'édifice sera alors inclus dans l'offre d'activité de pleine nature de la communauté de communes. Promeneurs et pigeons pourront reprendre possession du lieu, qui offre un remarquable point de vue sur le village du

Pouget. Outre un accompagnement administratif et technique, la communauté de communes apporte son soutien financier au projet, de même que le conseil général. D'autres projets de restauration seront menés dans le cadre du plan patrimoine : la source de la Mosson à Montarnaud, ou encore le rempart à Vendémian sont programmés. ■

## 207 partenaires et un territoire à (re)découvrir

Vous pensez tout connaître de la vallée de l'Hérault ? Laissez-la vous surprendre grâce aux partenariats mis en place par l'Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault !

On pense souvent à tort que la mission d'un Office de Tourisme est uniquement destinée ... aux touristes ! Faux ! L'Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault œuvre aussi pour les habitants et les entreprises du territoire. Ainsi, la mise en place de partenariats avec les acteurs touristiques du territoire figure en bonne place parmi les missions qu'il remplit. L'objectif est double : soutenir l'activité économique de ces entreprises et proposer aux habitants et visiteurs de passage

une offre variée et représentative des richesses de la vallée de l'Hérault.

Ainsi, plus de 200 partenaires proposent des offres avantageuses. Ils entrent dans 3 catégories : « loisirs et découvertes » (les activités de pleine nature, les musées, les parcs... 77 partenaires au total), « art de vivre » (domaines viticoles, caves, restaurants, produits du terroir... 72 partenaires) et « hébergement » (hôtels, campings, hébergements insolites, chambres d'hôtes et locations saisonnières, 58 partenaires). Le partenariat connaît un succès grandissant. Une trentaine de nouvelles adresses ont été ajoutées à l'offre de partenaires en 2014. Parmi les nouveautés, citons Julien Bourette, apiculteur à Gignac, l'Office des moniteurs Canyon Escalade du Languedoc, l'Atelier des couteaux à St-Guilhem-le-Désert, Odyssee Plongée 34, Escapeo VTT électrique et adapté pour tous, ou encore la Maison des Légendes... Autant d'activités que les habitants sont invités à découvrir grâce à l'Office de Tourisme Intercommunal.

L'ensemble des partenaires et leur contact sont disponibles sur le site [www.saintguilhem-valleeherault.fr](http://www.saintguilhem-valleeherault.fr). ■

### PARTENAIRES. MODE D'EMPLOI

Vous êtes hébergeur, restaurateur, vigneron ou proposez une activité de loisirs en vallée de l'Hérault ? Vous disposez déjà de deux critères incontournables pour être partenaire de l'Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault. Votre activité sera alors mise en valeur dans les différents supports de communication, vous serez contactés pour participer aux différents événements organisés sur le territoire, etc...

Renseignements : [oti@saintguilhem-valleeherault.fr](mailto:oti@saintguilhem-valleeherault.fr) - 04 67 57 58 83

## Un accueil de 1<sup>ère</sup> classe

Notre Office de Tourisme Intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault est un office de 1<sup>ère</sup> catégorie ! Ce classement dans la meilleure catégorie (il en existe trois) est un gage de la qualité du service proposé aux visiteurs et aux professionnels. Pour l'obtenir l'Office de Tourisme devait satisfaire à pas moins de 36 critères. Parmi eux citons la stratégie numérique, les dates et horaires d'ouverture des points d'accueil, la documentation, la présence de guides trilingues, la diffusion d'informations sur l'hébergement... Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.saintguilhem-valleeherault.fr](http://www.saintguilhem-valleeherault.fr). ■



Une stratégie numérique de qualité était l'un des critères à respecter

## Bélarça, les belles eaux

Au sud du territoire et tout au bord de l'Hérault, découvrons le village de Bélarça.

« Belesgar », devenu avec le temps « Bélarça », signifie beau regard, mais on a pu aussi trouver l'origine du nom de Bélarça dans la contraction en occitan de Belles eaux. Un nom plus que mérité lorsque l'on sait que la commune est cernée par trois cours d'eau. Les deux affluents, le Dardaillon et la Rouvière, et le fleuve Hérault sur lequel les Bélarçanais ont une vue imprenable à partir du Quai Font pétourle. Ils peuvent aussi en profiter pendant les beaux jours, faisant de la Pensière (le seuil sur l'Hérault) un lieu de rendez-vous incontournable.

Ces charmes, ainsi que le riche patrimoine de la commune restent invisibles aux yeux de ceux qui n'empruntent que la route principale. Il faut aller au cœur du village et se laisser tenter par l'une des ruelles pour découvrir un château daté de 1192. Il ne se visite pas mais on peut l'admirer en allant sur le Quai Font Pétourle. Il a connu plusieurs vies : castrum au Moyen Age avec son moulin à grain et moulin transformé en usine hydroélectrique entre la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et le début du XX<sup>ème</sup> siècle.



Le quai de Font Petourle, le château et le centre du village sont proches de l'Hérault

Vous pourrez aussi flâner dans les anciennes fortifications du village, dont subsistent les porches et les ruelles ombragées, ou découvrir la rue du Bac, bac qui a servi jusqu'en 1920, ou bien encore l'éolienne érigée en 1911. Celle-ci est en cours de restauration après les dégâts subis lors d'une précédente tempête. Les Bélarçanais seront bientôt invités à redécouvrir cet édifice qui permettait de ravitailler toutes les fontaines du village. ■

### VOUS AIMEZ BÉLARÇA ?

Alors partagez ! 

Envoyez-nous vos photos d'hier et d'aujourd'hui par message privé sur notre page facebook ou via [webmestre@cc-vallee-herault.fr](mailto:webmestre@cc-vallee-herault.fr). Nous les partagerons sur la page facebook A vivre - vallée de l'Hérault dans album dédié à Bélarça. N'oubliez pas de signer vos photos !

## Trois questions à...

**Jean-Claude Marc, maire de Bélarça (5<sup>ème</sup> mandat en cours), nous a répondu.**

**Pourquoi aimez-vous votre village ?**

**Jean-Claude Marc :** J'y voue un attachement viscéral. Mes arrière-grand-parents habitaient déjà la commune. J'y suis né, ce sont mes racines et je n'ai jamais envisagé de vivre ailleurs, même si les différentes affectations dans ma vie professionnelle m'ont conduit à découvrir d'autres endroits.

**Quel épisode de la vie de Bélarça vous a marqué ?**

**J-C. M. :** L'actualité aidant, je pense d'abord aux inondations de 1963, où l'eau était montée jusque sur la place, devant la Poste. J'arrivais en train, et descendu à

la gare de Campagnan, j'ai découvert la plaine qui n'était plus qu'une vaste étendue d'eau.

**Convainquez-moi, pourquoi devrais-je venir vivre à Bélarça ?**

**J-C. M. :** Parce que vous vivrez dans un village au développement harmonieux, vivant, avec des commerces (café-restaurant-épicerie-caveau) et de nombreux artisans. Autour de la Mairie, de l'école et de l'épicerie, se nouent de nombreux contacts entre les habitants du village. Une forte colonie britannique très impliquée y vit à demeure. Voyez donc que Bélarça recèle vraiment de nombreux charmes, à commencer par le fleuve Hérault ! ■



M. Marc devant la maison où il est né

# A la rencontre de...

Al rescontre de...

## Grand Prix : la règle de trois

Qu'ils soient « tombés dans la marmite quand ils étaient petits » ou qu'ils aient choisi cette voie sur le tard, tous ont un point commun : leurs vins ont reçu le Grand Prix 2014 du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault.



**Geoffroy et Jean-Philippe d'Albenas,  
du Château Bas d'Aumelas.**

*Votre vin, « Château Bas d'Aumelas » 2013, est le premier rosé qui a reçu un grand prix en 28 éditions du concours des vins, vous êtes satisfaits ?*

**Geoffroy d'Albenas :** Bien sûr, on est contents, ça nous encourage à continuer. Le Concours des vins de la Vallée de l'Hérault nous permet d'acquérir une notoriété locale, et c'est important pour faire vivre le caveau.

*Vous vous y attendiez ?*

**Jean-Philippe d'Albenas :** J'avais bien aimé ce vin dès la vinification. De là à se dire qu'on est certain de remporter un prix, non, nous n'en sommes pas là. En tous cas, j'aimerais bien parvenir à refaire le même chaque année !

*Comment décririez-vous ce vin ?*

**J-P. A. :** Il est soutenu, avec de la matière, un goût vif et une forte acidité. On retrouve des arômes de fruits rouges, la fraise et la framboise entre autres, avec une longue persistance en bouche.

*Vous avez choisi de travailler en bio depuis 2009, pourquoi ?*

**J-P. A. :** On le fait pour nous et pour ceux qui travaillent la vigne avec nous, et parce que nous voulons respecter notre terre. Nous sommes aussi une génération sensible à la question de



l'environnement. A mon sens, le bio sera bientôt incontournable et c'est l'avenir du vin.

*Et à moins long terme, comment se dessine l'avenir au Château Bas d'Aumelas ?*

**G.A. :** Nous allons travailler sur le vieillissement de nos vins, notamment avec la construction d'un chai enterré qui nous permettra de faire vieillir nos vins et de les proposer au mieux de leur potentiel aromatique. Nous avons aussi construit des cuves de petite dimension, de façon à pouvoir vinifier des micro-parcelles et ainsi tirer le meilleur de nos vignes. Et bien sûr, nous nous retrouverons au concours des vins en 2015 !

**Jean-Michel Sagnier, Président de la Cave coopérative de St-Bauzille-de-la-Sylve.**

*Pouvez-vous présenter la cave coopérative ?*

**Jean-Michel Sagnier :** Elle compte 160 coopérateurs pour 950 hectares de vignes, principalement cultivées sur les communes de St-Bauzille-de-la-Sylve, Popian, Aumelas, et Pouzols. La majorité de nos vins sont en IGP Pays d'Oc, mais nous produisons aussi en IGP Pays d'Hérault et Aumelas, en AOP et en bio. Cela représente pas moins de 65 000 hectolitres.

*La cave coopérative de St-Bauzille-de-la-Sylve est une fidèle du concours des vins, n'est-ce pas ?*

**J-M. S. :** Oui effectivement, nous avons participé



Lors de la remise des Prix, M. Biau, Président du jury, est entouré de Fabien et Martine Quinquarlet pour le Domaine de Familongue, Didier Gavaudan, directeur de la cave coopérative de St-Bauzille-de-la-Sylve et Jean-Philippe d'Albenas pour le Château Bas d'Aumelas.

## *Martine Quinquarlet pour le Domaine de Familongue à St-André-de-Sangonis*

*La cuvée « Pierre et Bastien » 2012 est votre premier grand prix au Concours des vins de la Vallée de l'Hérault. Vous êtes heureux ?*

**Martine Quinquarlet :** Evidemment ! Nous tenons particulièrement à cette cuvée et nous sommes très heureux qu'elle ait été récompensée. Pour nous, c'est aussi une satisfaction de voir le terroir de St-André-de-Sangonis primé. Il est souvent moins valorisé que d'autres, alors qu'il le mérite amplement à nos yeux !

*Comment avez-vous élaboré cette cuvée ?*

**M. Q. :** Nous avons sélectionné les meilleures grappes sur nos meilleures parcelles. Nous ne sommes pas en bio, mais nous pratiquons une agriculture raisonnée : nous n'utilisons pas d'engrais chimique ni de désherbant, et nous faisons une grande majorité des vendanges à la main. Nous avons ensuite laissé ce vin 18 mois en barriques spécifiques. Nous visions le haut-de-gamme avec ce vin. Pas question de le sortir s'il ne correspondait pas au prix affiché.

*Comment le décririez-vous ?*

**M. Q. :** C'est un vin avec beaucoup de fruits, qui reste longtemps en bouche et ce, tout en finesse. Il a aussi une belle fraîcheur.

*Conseilleriez-vous de laisser vieillir ce vin ou de le consommer rapidement ?*

**M. Q. :** La bouteille du grand prix est une cuvée 2012 qu'il vaut mieux consommer maintenant, après décantation. La cuvée « Pierre et Bastien » 2011 est plutôt à conserver.

*Cette dernière aussi avait été primée au concours des vins (médaille d'argent).*

*Pourquoi y êtes-vous fidèle ?*

**M. Q. :** Ce concours nous apporte une notoriété locale à laquelle nous tenons, même si 50 % de nos ventes se font à l'étranger. Nous avons pu constater « l'effet grand prix » lors de notre participation à des salons locaux et nous en sommes très contents ! ■

## POUR TROUVER CES VINS

Retrouvez les coordonnées des Grands Prix et de l'ensemble des vins médaillés au Concours des vins de la Vallée de l'Hérault 2014 dans le livret palmarès distribué avec ce magazine ou en libre-service à la communauté de communes (parc d'activités de Camalcé à Gignac) ou dans les points d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal (à Gignac et St-Guilhem-le-Désert, et à la maison du Grand Site jusqu'au 2 novembre)

à toutes les éditions du concours sans exception ! Compte-tenu de l'importance de la filière viticole en vallée de l'Hérault, nous nous devons de jouer le jeu en tant qu'acteur économique. Et puis, nos vins ont souvent été médaillés, cela nous encourage à nous présenter chaque année.

*Et vous voici récompensé du Grand Prix pour votre vin blanc « L'Aurelle », vous êtes satisfait ?*

**J-M. S. :** Bien sûr ! Cela vient saluer le travail des vignerons et fait connaître la cave. Les vins de caves coopératives ont longtemps souffert de la comparaison avec les caves particulières. Il faut dire aussi qu'il y a 15 ou 20 ans, on ne trouvait pas de vins locaux sur les tables. Nous avons beaucoup travaillé pour améliorer la qualité de nos vins et leur notoriété. Aujourd'hui nous sommes capables de rivaliser et de présenter des vins techniques de qualité. Ce grand prix est d'autant plus savoureux.

*Pouvez-vous nous décrire ce vin ?*

**J-M. S. :** C'est une année intense, avec une note d'agrumes et de fruits exotiques, ainsi qu'un côté thiolé qui ressort et confère au vin une fraîcheur aromatique.

## Cossí se jòga al tambornet ?

Les élèves de CM2 de la Calandreta de Gignac ont joué les apprentis journalistes pour nous faire découvrir le tambourin. Vous trouverez une version en français dans l'encadré. Bravo à César, Colin, Jérémi, Léopold, Lilou et Soan pour cet article !

Lo Tambornet nasquèt, en França, en 1861, de la man d'un barricaire de Mesa que clavelèt una pèl de cabra al entorn d'un ceucle de fusta. Se d'esquipas espelisson un pauc pertot en Euròpa e dins lo mond, se jòga encara mai que mai dins Erau e en Itàlia. I a 5000 licenciats de tambornet en França. Coma lo tennis, es un jòc d'escambi sens contacte mas se jòga cinc contra cinc: doas personas davant, los cordiers, una al centre, lo tèrç e doas darrièr, los fonts. Jogam amb un tambornet, una bala, e eventualament, un batedor. La sola fabrica de tambornet de França es a Ginhac, còsta la

tamboritèca e la Federacion Nacional de Jòc de Bala al Tambornet. Tenèm lo tambornet amb lo poce sus la tela, la palma dins la ponhada e lo demai dels dets ten lo ceucle per l'endedins. Jogam sus un terren de forma rectangulara de 80m/20m. Lo terren ocupava sovent una plaça importanta al centre del vilatge. En 2012 las doas equipas de França, femenina e masculina son estadas Campionas del Mond per la primièra copa del mond de Tambornet organizada a Ginhac. ■



Les filles peuvent aussi jouer au Tambourin, comme ici lors de la Coupe du monde organisée à Gignac en 2012. Comme les garçons, elles sont championnes du monde !



Les élèves de la Calandreta à l'œuvre

## OÙ PRATIQUER ?

- Tambourin Club d'Aniane :  
06 73 43 03 93 - tc.aniane@free.fr
  - Tambourin Club de Gignac :  
06 71 59 46 37 - polouou@hotmail.fr
  - Tambourin Club de Montarnaud :  
06 11 92 05 04 - guillaumesalles@hotmail.fr
  - Vendémian Tambourin :  
06 30 89 06 74 - vendemiantambourin@sfr.fr
- Et aussi...
- La Fédération Française de Jeu de Balle au Tambourin et la Tambourithèque :  
100 chemin Marc Galtier à Gignac  
04 67 42 50 09  
www.ffsport-tambourin.fr

## Comment se joue le Tambourin ?

Le jeu de balle au Tambourin naquit, en France, en 1861, des mains d'un tonnelier de Mèze qui cloua une peau de chèvre sur un cercle de bois. Si des équipes naissent un peu partout en Europe et dans le monde, il se joue encore majoritairement dans l'Hérault et en Italie. Il y a 5000 licenciés de tambourin en France. Comme le tennis, c'est un jeu d'échanges sans contact mais il se joue à cinq contre cinq. Deux joueurs sont placés à l'avant du terrain, les cordiers, un au centre, le tiers, et deux à l'arrière, les fonds. On joue avec un tambourin, une balle et éventuellement un battoir. La seule fabrique de tambourin de France est à Gignac, à côté de la tambourithèque et de la Fédération Nationale de Jeu de Balle au Tambourin. Le tambourin se tient avec le pouce sur la toile, la main dans la poignée et les autres doigts tenant le cercle par l'intérieur. Les matches se jouent sur un terrain rectangulaire de 80 sur 20 m, qui occupe souvent une place centrale dans les villages. ■



Laura Winn et Laure Berton, deux membres de l'association le Plan B

## Le Plan B, la force du collectif

Le Plan B, jeune association de Montpeyroux, importe les bureaux partagés dans le milieu rural.

« Vous devriez voir nos bureaux actuels, nous confient Laura Winn et Laure Berton. Nous travaillons dans nos cuisines, nos salons ou parfois dans nos chambres ! ». Surfant sur la vague des bureaux partagés qui rencontrent un grand succès dans les villes, elles lancent « Le Plan B » à Montpeyroux, avec cinq autres acolytes. Tous sont salariés isolés ou professionnels indépendants dans différents domaines. Des vigneron, des consultants en efficacité énergétique, une consultante en développement économique, social et solidaire des entreprises, une consultante en gestion d'entreprise viticole ou encore un infographiste partagent désormais un espace de travail commun. Chacun son métier, mais un lieu de travail partagé, qui leur permet de retrouver une ambiance de travail collective. L'association propose une location de bureau à temps complet, ou de façon occasionnelle. La location comprend l'usage des installations mutualisées : une imprimante, un accès internet, une salle de réunion, des rangements, une cuisine... autant de services qui améliorent le quotidien de ceux qui travaillent chez eux.

### VOUS ÊTES INTERESSÉS ?

Des bureaux « occasionnels » sont disponibles (location à la demi-journée) :

[contact@leplanb-montpeyroux.org](mailto:contact@leplanb-montpeyroux.org).

Les bureaux sont loués 5 € la demi-journée, et la salle de réunion, d'une capacité de 10 personnes, est louée 10 € la demi-journée.

C'est au travers de la vie de village que se sont rencontrés Laure, Laura et les autres fondateurs du Plan B, et c'est en tant que projet de village que l'idée s'est développée. Pas question de l'implanter ailleurs qu'à Montpeyroux, où vivent les fondateurs. La mairie a d'ailleurs perçu l'intérêt du projet, et y a apporté son soutien, en mettant à disposition et en aménageant les locaux en fonction des besoins de l'association. 8 bureaux ont pris place dans un espace ouvert, dont une majorité sont destinés à des locataires permanents. Un ou deux bureaux et une salle de réunion sont proposés à des locataires occasionnels, à un tarif plus qu'accessible (lire ci-contre). Une cuisine a aussi été aménagée. De quoi travailler en toute convivialité et dans la bonne humeur ! ■

### UN AUTRE PROJET A GIGNAC

La mairie de Gignac réfléchit aussi à la création d'une plateforme de télétravail, de façon à proposer un espace de travail à des salariés et des travailleurs indépendants. Un questionnaire a été envoyé à 22 000 entreprises pour cerner les besoins en la matière. Les entreprises intéressées peuvent se renseigner auprès de la mairie de Gignac : 04 67 57 01 70 ou [contact@ville-gignac.com](mailto:contact@ville-gignac.com)

## Noël Vacher, soldat à 14 ans

Ce berger gignacois compte plusieurs faits d'armes à son actif. Pourtant, en 1915, il n'avait pas l'âge de se trouver sur un champ de bataille...



Noël Vacher a reçu la Croix de la Légion d'Honneur en 1995

A l'heure des commémorations du 96<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, dressons le portrait de Noël Vacher. Ce Gignacois est en effet connu pour avoir été le plus jeune combattant de la guerre 1914 - 1918. Grâce à son goût pour la lecture et l'écriture, nous pouvons découvrir son histoire dans un récit intitulé « La Closque » (entêté, en occitan).

En août 1915, voilà un an que la Première Guerre mondiale a débuté. Noël Vacher était alors un jeune berger, orphelin de mère, et dont le père est déjà au front. Poussé par une série de deuils, il quitte la maison de sa tante pour rejoindre Montpellier. De nuit, et à pied, il parcourt les 25 km qui le séparent de la gare, avec pour projet de se présenter au bureau de placement qui recherche des ouvriers agricoles. La vie, et l'entêtement du berger, en décideront autrement.

### LA CLOSQUE

Le récit de Noël Vacher a été édité par la mairie de Gignac et l'association Arts et Traditions Rurales. Il est disponible à la mairie ou à la médiathèque municipale (25 €).

En attendant l'ouverture du bureau, le Gignacois rencontre des militaires de la 17<sup>ème</sup> compagnie du 2<sup>ème</sup> régiment de zouaves en transit. Le temps de partager un peu de nourriture et de vin, Noël Vacher convainc les soldats de l'emmener avec eux. Du haut de ses 14 ans, il n'était pourtant pas concerné par les avis de mobilisation générale placardés dans les communes françaises. Il faut avoir 17 ans révolus pour s'engager. Qu'importe, il grimpe dans le train et se trouve au sud de Nancy deux jours plus tard dans le bureau d'un capitaine qui veut lui faire entendre raison. Devant l'entêtement de Noël Vacher, le capitaine cède et on lui fournit son « barda ».

La suite, ce sont les champs de bataille, dont le berger devenu soldat consigne la réalité dans un récit d'une grande justesse. Verdun, le Chemin des Dames, la Somme, la Marne... autant de batailles que Noël Vacher livre pour la France, alors même qu'il n'était pas en âge d'être mobilisé. Le jour de ses 16 ans, il vieillit son bulletin de naissance pour se donner les 17 ans requis pour être officiellement incorporé. Il sera blessé quatre fois, et rejoindra à chaque fois ses compagnons de guerre, sitôt remis. Une abnégation qui lui fera gravir les échelons, jusqu'à celui d'adjudant-chef. Il se trouve au fort d'Hirson, à la frontière belge, lorsque l'armistice est déclaré le 11 novembre 1918.

Noël Vacher n'a pas encore 18 ans. ■

# Rendez-vous

Rendètz-vous

## Ecole de musique

Deux rendez-vous vous sont proposés dans le cadre des « Notes d'automne »

■ **Samedi 18 octobre - 18h30 - Château bas d'Aumelas** : « Musique et saveurs, revue de cuisine »

Concert dégustation concocté par des professeurs de l'Ecole de musique intercommunale, avec la complicité d'Hélène, animatrice vinothèque de l'Office de Tourisme intercommunal. Allier la volupté gustative au plaisir de l'ouïe à partir de l'œuvre de Bohuslav MARTINU « la revue de cuisine », telle est la proposition artistique de cette soirée « musiques et saveurs ».

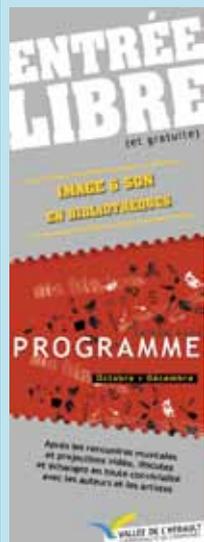
Tarif : 10 €. Réservation obligatoire auprès de l'Ecole de musique intercommunale : 04 67 67 87 68

■ **Samedi 8 novembre - 20h30 - Sonambule à Gignac** : « Un voyage aux Balkans », avec Yankele et le Trio Linsoa

Dans le cadre des ateliers animés par l'ensemble Yankele, avec les professeurs de l'Ecole de musique intercommunale, les élèves cordes, flûtistes, clarinettes et saxophonistes présentent leur appropriation de l'univers des musiques traditionnelles klezmer et juives. En 2<sup>ème</sup> partie, Linsoa, groupe de musique klezmer composé de trois musiciennes dont Lisa Madaule, professeur à l'Ecole de musique intercommunale, nous invite au voyage à destination de l'Europe centrale et de l'est.



## En bibliothèques



Dans le cadre de la programmation « Entrée libre - image et son en bibliothèques », diffusion de 4 films documentaires, en lien avec le Mois du Film Documentaire, et organisation d'une rencontre musicale :

■ **Mardi 18 novembre - 20h - bibliothèque municipale de Puilacher** : « Bulle d'exil », de Vincent Marie et Antoine Chasson (projection en présence de Vincent Marie).

■ **Judi 20 novembre - 20h - au Sonambule à Gignac** : « Les arrivants » de Claudine Bories et Patrice Chagnard (projection en présence de représentants de la CIMADE, association pour le droit des migrants et des réfugiés)

migrants et des réfugiés)

■ **Mardi 25 novembre - 20h30 - au Sonambule à Gignac** : « La nuit remue », en présence du réalisateur Bijan Anquetil.



■ **Vendredi 28 novembre - 20h - bibliothèque municipale de Montarnaud** : « L'escalpe », de Kaveh Bakhtiari (en présence de représentants de la CIMADE, association pour le droit des migrants et des réfugiés)

■ **Vendredi 5 décembre - 20h30 - bibliothèque municipale de St-André-de-Sangonis** : « La femme du bouc émissaire » avec Thomas Ball (accordéon) et Fabrice Vialatte (saxophone).



Dans le cadre des « Musi'spectacles », des animations musicales destinées aux tout-petits en bibliothèques :

■ **En novembre - Le bruit des couleurs, spectacle visuel et sonore sans paroles par la Cie Les voyageurs immobiles**

Toutes les dates ont lieu à 10h30 : le mardi 18 à St-Bauzille-de-la-Sylve, le mercredi 19 à Plaissan, le jeudi 20 à Bêlarga, le vendredi 21 à Montpeyroux, le lundi 24 à La Boissière, le mardi 25 à Pouzols et le mercredi 26 à St-Paul-et-Valmalle.

■ **En décembre - Le cadeau des neiges, comptines et chansons par la Cie Alfred de la Neuche**

Le mardi 2 à 10h à St-André-de-Sangonis, le jeudi 4 à 10h à St-Pargoire, le vendredi 5 à 9h45 et 10h45 à Gignac, le jeudi 11 à 10h30 à Montarnaud, et le mardi 16 à 10h au Pouget.

## ET AUSSI...

D'autres dates sur l'agenda culturel du site internet ou sur la page facebook A vivre - Vallée de l'Hérault

# Le Réseau intercommunal des bibliothèques ce sont...

- Un catalogue collectif proposant **150 000 documents** des livres, des supports audios, des revues, des partitions...
- Un abonnement annuel à partir de **10 €**
- De nombreuses animations en bibliothèques **gratuites** : les Musi'spectacles, Entrée libre...
- L'accès gratuit à un point informatique

**Et 26 médiathèques, bibliothèques ou points-relais prêts à vous recevoir !**



## A bientôt dans le Réseau intercommunal des bibliothèques !

En savoir plus sur [www.cc-vallee-herault.fr/lecture-publique](http://www.cc-vallee-herault.fr/lecture-publique)

### alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault  
Aniane, Arboras, Argelliers, Aumelas, Bélarga, La Boissière, Campagnan, Gignac, Jonquières, Lagamas,  
Montarnaud, Montpeyroux, Plaisan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André-de-  
Sangonis, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Guilhem-le-Désert, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-  
Valmalle, St-Saturnin-de-Lucian, Tressan, Vendémian

[www.cc-vallee-herault.fr](http://www.cc-vallee-herault.fr)  
A Vivre - Vallée de l'Hérault